



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau, tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1^{er} février 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que M^{ce} Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs André Bonneau, David Coulombe, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay, Mario Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, madame et messieurs les conseillers-ère R. Alain Labonté, Richard Jennings, Thérèse Cyr et Paul Morin.

CP20050201-P1 PROJET NUMÉRO 49486 – INFORMATION AUX CITOYENS – MODIFICATION AUX RÈGLEMENT D'URBANISME

9 h 40 – Les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation proposée par le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire sous réserve des modifications à être apportées au 2^e alinéa :

CP-ADT-2005-001

- De limiter aux exigences de la Loi l'utilisation des panneaux d'affichage aux projets particuliers de construction et aux demandes de démolitions;
- L'ajout de 2 nouveaux moyens volontaires soit, l'utilisation du site Web et la transmission d'une lettre circulaire aux citoyens des zones concernées et contiguës dans le cadre des demandes de projets particuliers de construction et de modifications aux règlements de zonage;
- D'évaluer l'expérience des panneaux d'affichage en 2005 et d'en faire un bilan afin d'évaluer l'opportunité d'élargir la pratique à d'autres types de projets.

Le projet de résolution sera entériné lors de la séance du conseil du 8 février prochain.

CP200500201-P2 RACCORDEMENT DES BOULEVARDS DES GRIVES ET DE L'OUTAOUAIS

10 h 20 – Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de l'aménagement et du développement du territoire.

À la demande du conseiller Lawrence Cannon les membres du conseil conviennent de reporter toute décision dans ce dossier et ce, jusqu'à la rencontre avec les représentants de la firme Demarcom prévue lors du comité plénier du 15 février prochain.

Monsieur le conseiller Pierre Phillion quitte son siège.

CP200500201-P3 **PROJET NUMÉRO 49359 – SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS POUR L'ANNÉE 2005 – DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

Les membres du conseil entérinent, à l'unanimité, la recommandation numéro **CP-CL-2005-002** visant à accepter le rapport intitulé « Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2005 ».

Le projet de résolution sera entériné lors de la séance du conseil du 8 février prochain.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.

Monsieur le conseiller Lawrence Cannon quitte son siège.

CP200500201-P4 **PROJET NUMÉRO 49338 – SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET SPORTIFS POUR L'ANNÉE 2005 – DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

11 h 45 – Les membres du conseil entérinent, à l'unanimité, la recommandation numéro CP-CL-2005-003 visant à accepter le rapport intitulé « Évaluation des demandes d'aide financière 2005 ».

Le projet de résolution sera entériné lors de la séance du conseil du 8 février prochain.

Par ailleurs, le directeur du Module des loisirs et de la culture informe les membres du conseil que des recommandations seront déposées à cet effet.

MICHELINE LAROUCHE

Greffière adjointe

Service du greffe



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau, tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1^{er} février 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que M^{ce} Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs André Bonneau, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Sont absents, madame et messieurs les conseillers-ère R. Alain Labonté, Richard Jennings, Thérèse Cyr et Paul Morin.

CP200500201-P5 PROJET NUMÉRO 49600 – APPUI – CENTRE INTERNATIONAL DE COMMERCE DE GATINEAU

14 h 00 – Les membres du conseil acceptent, à l’unanimité, la recommandation proposée par le directeur général du Centre local de développement :

CP-ADT-2005-014

- Appuyer le projet de développement du Centre international de commerce de Gatineau et entreprendre des démarches pour solliciter l’appui des représentants des gouvernements provincial et fédéral pour la réalisation de ce projet;
- Formuler une demande auprès du ministère du Développement économique et régional et de la recherche pour contribuer financièrement au lancement de la demande de manifestation d’intérêt et sollicitation d’information.

Le projet de résolution sera entériné lors de la séance du conseil du 8 février prochain.

CP200500201-P6 PROJET NUMÉRO 49638 – POLITIQUE – AMÉNAGEMENT DES PARCS – 1\$ DU MÈTRE CARRÉ

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva quitte son siège.

15 h 00 – Suite à la présentation effectuée par les directeurs des Modules des loisirs et de la culture et de l’aménagement et du développement du territoire, les membres du conseil acceptent, à l’unanimité, la recommandation CP-CL-2005-004 visant à adopter le projet de politique sous réserve des modifications à y être apportées.

- Enlever sur le plan intitulé « parc aménagé, à aménager et planifié » les quartiers de planification et remplacer les secteurs par les districts électoraux;

- Modifier l'article 2.1, à savoir :

Les montants versés par les promoteurs provenant de projets résidentiels industriels ou commerciaux seront injectées dans le développement de nouveaux parcs ou dans la mise à niveau des équipements dans un parc déjà existant, dans l'aménagement d'une piste cyclable, etc... Les montants perçus seront investis premièrement dans le district électoral, deuxièmement dans le village urbain.

- Ajouter à l'article 4 les paragraphes suivants :

Si en raison du ralentissement du développement économique le promoteur a versé au moins 50 % du coût de réalisation du parc, le conseil peut convenir de faire aménager le parc en fonction des montants recueillis.

Faire préparer les plans et devis dès que les montants versés à la Ville par le promoteur représentent 50 % du coût de réalisation du parc.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20050201-PD1 Lettre datée du 19 janvier 2005 de madame Diane Mayer du bureau du ministre aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, du ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Chapleau, monsieur Benoît Pelletier, relativement aux travaux de reconstruction du pont Brady – Phase 2 – District électoral de Buckingham – Jocelyne Houle

CP20050201-PD2 Lettre datée du 19 janvier 2005 de madame Diane Mayer du bureau du ministre aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, du ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Chapleau, monsieur Benoît Pelletier, relativement au projet d'enfouissement des réseaux cablés de distribution sur des sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique – District électoral de Buckingham – Jocelyne Houle

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe
Service du greffe